



ESPACES NATURELS
SENSIBLES DE
CÔTE-D'OR

Pelouses et combes de la vallée de l'Ouche

L'essentiel du plan de gestion 2017 - 2026



En Côte-d'Or, le Conseil Départemental
protège la biodiversité



Depuis sa création en 1986, le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, vise à préserver la biodiversité bourguignonne.

Ses missions sont :

• **Protéger les sites naturels**, au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Études et travaux sont mis en œuvre en partenariat avec les agriculteurs et autres acteurs locaux ;

• **Porter des programmes de préservation des milieux naturels** ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble de la Bourgogne et en collaboration avec de nombreuses structures ;

• **Accompagner les collectivités territoriales** dans le déploiement de leur politique « biodiversité » ;

• **Faire découvrir les espaces naturels remarquables** et **sensibiliser** les acteurs et le public à la protection de la nature.

En décembre 2013, l'État et le Conseil régional ont agréé le Conservatoire au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.



Une partie du troupeau conservatoire

C. Duthu - CENB

Un document de gestion pour chaque site

Tous les sites gérés par le Conservatoire sont amenés à être dotés d'un **document de gestion**, validé par le Conseil Scientifique du Conservatoire. **Ce document technique cadre le travail du Conservatoire** afin de **concilier** au mieux la **préservation du patrimoine naturel** et les **activités humaines** et ainsi assurer la cohérence de la gestion du site.

Sur la base d'un diagnostic écologique et socio-économique, des **objectifs de gestion** sont **définis** et les **opérations** à mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs sont **planifiées et budgétisées**.

Pour l'**Espace Naturel Sensible (ENS) « Pelouses et combes de la vallée de l'Ouche »**, ce **document** de gestion a été **rédigé en 2016** en partenariat avec les acteurs locaux, pour une durée de 10 ans. Un **comité de gestion** réunissant notamment les communes de Plombières-lès-Dijon et de Talant, le Conseil départemental de Côte-d'Or et le Conservatoire, se réunit tous les ans pour **suivre et évaluer la mise en œuvre de ce plan de gestion**.

Ce document de gestion très technique peut être difficile à appréhender, c'est pourquoi le Conservatoire a rédigé le présent livret, appelé **« plan de gestion synthétique »**. **Il présente de façon résumée et imagée l'essentiel des informations à connaître sur le site.**

Le Conservatoire en bref

- 182 sites gérés
- 5700 ha concernés
- 30 salariés en action
- 700 adhérents en soutien

Une forte diversité de milieux préservés :
Tourbières, landes, marais, prairies humides, pelouses sèches calcicoles, etc.

Des sites à intérêt écologique notoire :
Sites Natura 2000, Réserves Naturelles Nationales ou Régionales, Espaces Naturels Sensibles, Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, etc.

LA CARTE D'IDENTITÉ DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE « PELOUSES ET COMBES DE LA VALLÉE DE L'OUCHE »

Issues d'un héritage pastoral, les **pelouses calcaires** sont reconnues comme étant des **milieux emblématiques de la région**. Elles constituent aujourd'hui des cœurs de biodiversité mais sont malheureusement fortement **menacées de disparition**.

Aux portes de Dijon, dès les années 1980, une partie des pelouses du Parc de la Fontaine aux Fées, à Talant, a bénéficié d'une attention particulière (Charte, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, site conservatoire). Trente ans plus tard, c'est l'ensemble des **pelouses et combes de Plombières-lès-Dijon à Talant** qui a fait l'objet d'études plus approfondies aboutissant, en 2016, au **classement de plus de 200 ha en Espace Naturel Sensible**.

Cet espace est maintenant géré par le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne** (CENB) en partenariat avec le **Conseil Départemental de Côte-d'Or** et les communes de **Talant** et **Plombières-lès-Dijon**.

Contexte général

Surface : 202,2 ha

Communes concernées
Plombières-lès-Dijon et Talant

Statut foncier

Propriétés communales :

- Talant : 89 ha
- Plombières-lès-Dijon : 31 ha

Propriétés CENB : 21 ha

Autres propriétés privées : 61,2 ha

Zonages environnementaux

- 1 **Espace Naturel Sensible** du département de la Côte-d'Or
- 1 **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** « Parc de la Fontaine aux Fées »
- 2 **ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) de **type 1** : « Parc de la Fontaine aux Fées » et « Forêts et pelouses de Plombières »
- 1 **ZNIEFF de type 2** « La montagne dijonnaise de la vallée de l'Ignon à la vallée de l'Ouche »

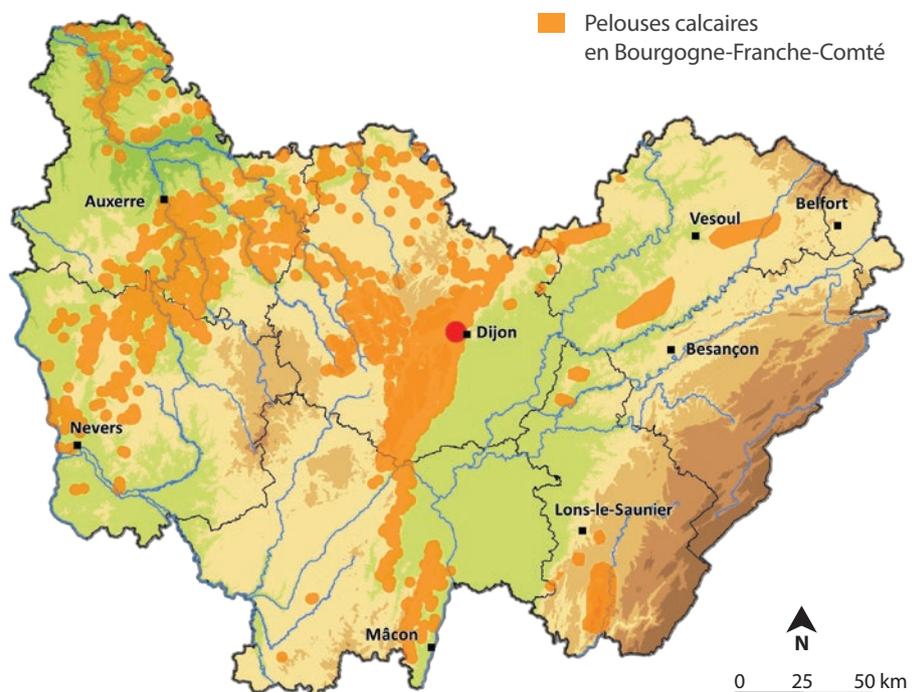
Principaux milieux naturels

- **Milieux rocheux** d'éboulis et falaises (2%)
- **Pelouses calcaires** (26%)
- **Boisements de feuillus** (29%)
- **Fourrés et arbustes** (31%)

Géologie

- **Calcaires durs** et massifs du Jurassique moyen dont le célèbre faciès « Comblanchien » sur lesquels sont installées les pelouses calcaires
- **Calcaires marneux** à oolithes ferrugineuses du Jurassique moyen favorables à des faciès particuliers de pelouses
- **Marnes et calcaires argileux** de Bouix sur le plateau, où sont installées les cultures

Localisation de l'ENS «Pelouses et combes de la vallée de l'Ouche»



Contexte socio-économique et culturel

Activités humaines

- **A proximité immédiate, agriculture** dominée par la **vigne** et les **grandes cultures**
- Espace péri-urbain largement fréquenté pour la pratique de **nombreux sports et loisirs de pleine nature** : randonnée pédestre, VTT, loisirs motorisés, chasse

Climat

Influences à la fois **continentale** avec des hivers froids et des étés chauds et **océanique** avec des précipitations assez bien réparties sur l'année

Topographie accidentée due à la présence des **combes** avec des pentes assez marquées et du **plateau** avec des pentes plus douces

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE VU DU CIEL





Source : BD Ortho IGN

UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER

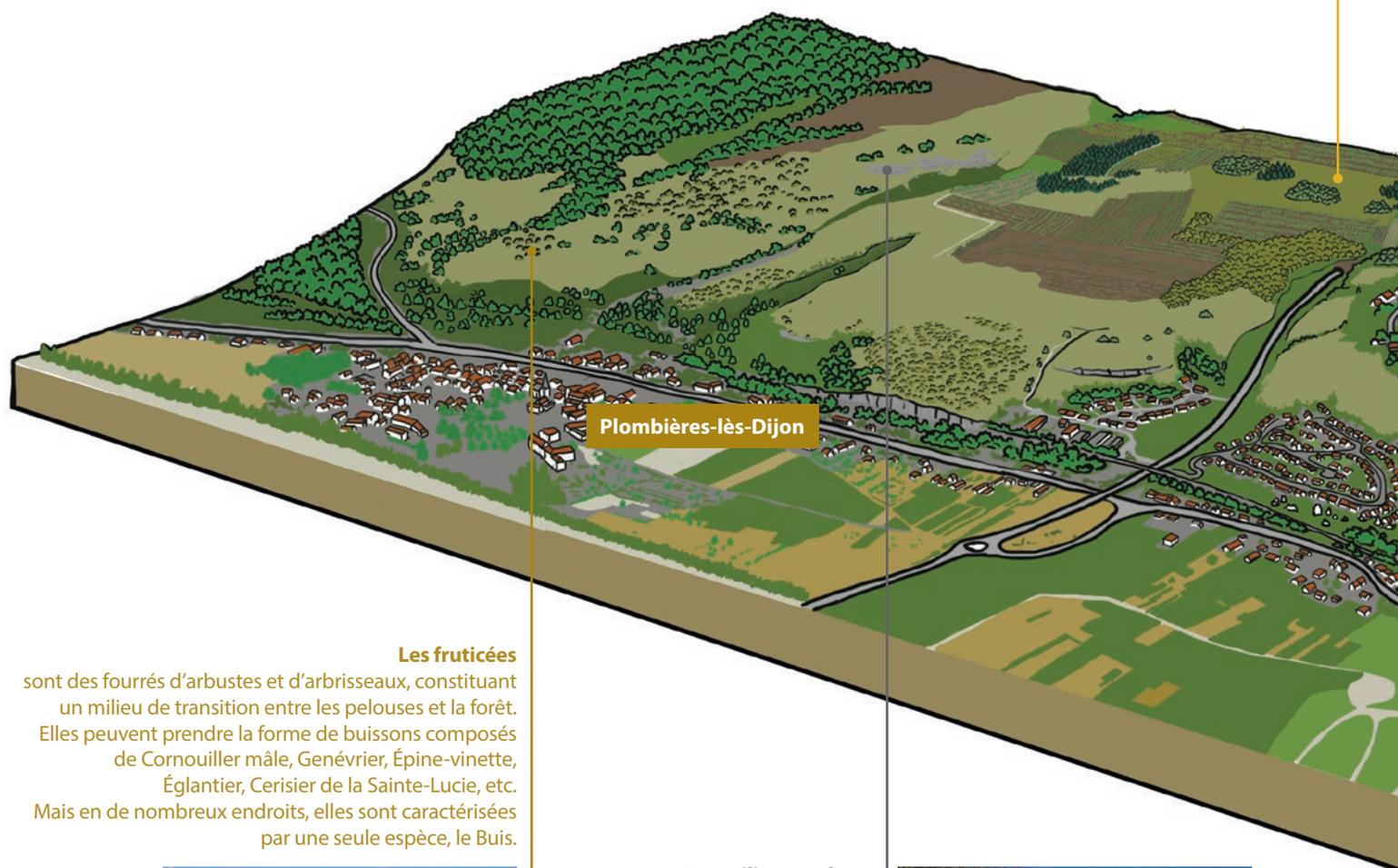
Les pelouses calcaires

sont les milieux les plus caractéristiques du site. Ce sont des formations végétales rases principalement composées de plantes herbacées vivaces adaptées aux sols calcaires peu épais et secs. Suivant le sol, le relief et le contexte climatique, différentes pelouses se développent avec chacune sa spécificité et sa richesse.



G. Doucet - CENB

Sur certaines pentes mais aussi sur le plateau, l'épaisseur du sol est plus importante qu'ailleurs. La végétation est alors plus dense et souvent plus haute. On parle de **pelouses moyennement sèches**. Sur certains secteurs de l'ENS, ces pelouses moyennement sèches présentent une variante particulière car elles sont installées sur des calcaires marneux. Certaines espèces végétales y sont bien spécifiques comme la Marguerite de la Saint-Michel.



Plombières-lès-Dijon

Les fruticées

sont des fourrés d'arbustes et d'arbrisseaux, constituant un milieu de transition entre les pelouses et la forêt. Elles peuvent prendre la forme de buissons composés de Cornouiller mâle, Genévrier, Épine-vinette, Églantier, Cerisier de la Sainte-Lucie, etc. Mais en de nombreux endroits, elles sont caractérisées par une seule espèce, le Buis.



G. Doucet - CENB

Les milieux rocheux sont représentés par des **falaises** calcaires de faible hauteur, localement des **dalles** calcaires ou encore de nombreux **éboulis**. Ces éboulis sont des zones d'accumulation de fragments de roches dont il est difficile de dire sur ce site s'ils sont d'origine naturelle ou humaine.



G. Doucet - CENB

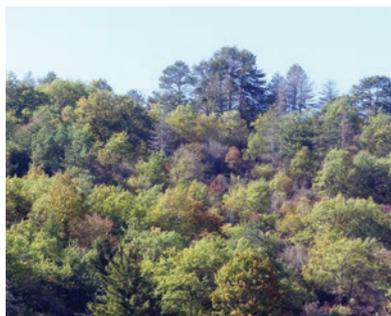
Une mosaïque de milieux exceptionnels

L'ENS abrite différents types de milieux naturels adaptés à la nature calcaire du substrat et aux conditions météorologiques particulières du secteur. Ces milieux sont organisés en mosaïque. Une part significative d'entre eux est reconnue d'intérêt européen.



G. Doucet - CENB

Sur les bords de falaises, les ressauts rocheux ou encore les dalles calcaires, le sol est quasiment absent, l'eau est peu abondante et l'ensoleillement est très marqué. La végétation très clairsemée et de petite taille est adaptée à ces conditions très sèches. On parle alors de **pelouses pionnières** car ce sont les premières à s'installer. Sur les corniches, sur les zones écorchées encore très caillouteuses ou juste en arrière des bords de falaise, le sol reste très peu épais mais la végétation parvient à s'installer plus largement. On parle de **pelouses très sèches**.



C. Forest - CENB

Les forêts de feuillus

sont principalement des forêts moyennement sèches de charmes, hêtres et chênes. Sur les secteurs les plus secs et où le sol est le moins développé, quelques chênaies pubescentes se sont installées. Ça et là, ces forêts peuvent être piquetées de résineux.



Une double influence continentale et méditerranéenne pour la flore

Le relief contrasté (falaise, plateau, combes...) et la multiplicité des expositions, conjuguées aux influences climatiques diverses permettent d'offrir des conditions propices pour l'installation d'**espèces méditerranéennes** mais aussi d'**espèces plutôt continentales voire montagnardes**.

Parmi les plantes à affinités méditerranéennes, nombre d'entre elles sont liées aux pelouses très sèches et aux bords de falaises et corniches. Parmi elles, on peut citer des espèces assez communes comme la **Globulaire**, l'**Hélianthème des Apennins** ou encore le **Thym précoce**, mais aussi des espèces beaucoup plus rares telles la **Laitue des vignes** et l'**Inule à feuilles de Spirée**. Certaines d'entre elles sont protégées. C'est notamment le cas de l'**Inule des montagnes**.

Parmi les plantes continentales ou encore montagnardes, plusieurs d'entre elles sont également liées aux pelouses ainsi qu'aux éboulis : la **Marguerite de la Saint-Michel** fleurit les pelouses les plus marneuses tout comme la **Gentiane croisettes**, espèces protégées en Bourgogne, alors que la **Scutellaire des Alpes** et la **Violettes des rochers**, espèce également protégée, sont présentes sur les éboulis et pelouses rocailleuses.



Inule des montagnes
R. Desbrosses



Gentiane croisettes
G. Doucet - CENB



Laitue des vignes
G. Doucet - CENB



Scutellaire des Alpes
G. Doucet - CENB

Une faune adaptée aux conditions chaudes et sèches

Les oiseaux

Plus de 70 espèces d'oiseaux fréquentent le site. Parmi elles, plusieurs espèces patrimoniales utilisent la mosaïque des pelouses et fruticées pour tout ou partie de leur cycle de vie. L'**Alouette lulu**, la **Pie grièche-écorcheur** ou encore le **Bruant jaune** privilégient les pelouses piquetées d'arbustes.

Il n'est pas non plus impossible d'observer un **Circaète Jean-le-Blanc** ou un **Épervier** en chasse au-dessus des combes.

La présence de plusieurs espèces de **pics (épeiche, mar et vert)** témoignent de la diversité des espaces boisés.



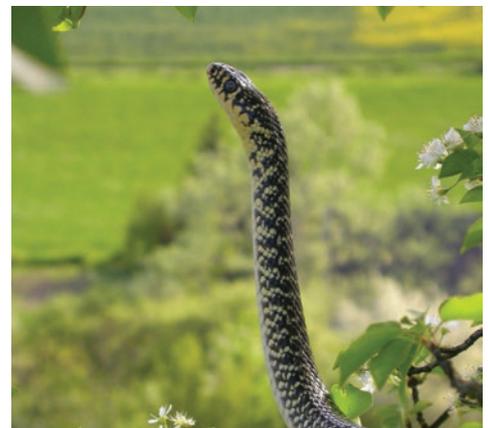
Bruant jaune
R. Desbrosses



Pic épeiche
F. Croset

Les reptiles

Les milieux secs et chauds sont des zones privilégiées pour les reptiles comme le **Lézard à deux bandes**, le **Lézard des murailles**, la **Couleuvre verte et jaune** et la **Couleuvre d'Esculape**, protégés en France et d'intérêt européen.



Couleuvre verte et jaune
CENB

Les insectes

La diversité des milieux est particulièrement favorable à l'installation de plus de 70 espèces de papillons.

Parmi elles, 2 sont protégées, le **Damier de la Succise** et la **Bacchante** et 6 sont menacées de disparition d'après la Liste rouge des espèces en Bourgogne. Ce sont notamment le **Sylvandre helvète**, l'**Agreste** et le **Mercure**.

Un autre ordre d'insectes fréquente régulièrement ces milieux chauds et secs qu'ils soient rocaillieux ou pourvus de végétation. Ce sont les sauterelles et criquets. Le **Criquet des pins** et le **Caloptène ochracé** affectionnent les milieux rocheux d'éboulis et dalles calcaires, le **Criquet de la Palène** est généralement présent sur les pelouses alors que l'**Éphippigère des vignes**, cette grosse sauterelle aux ailes si réduites qu'elles ne lui permettent pas de voler, privilégie les pelouses parsemées de formations arbustives.



Damier de la Succise

G. Doucet - CENB



Agreste

G. Doucet - CENB



Le Criquet des pins

G. Doucet - CENB



Éphippigère des vignes femelle

R. Desbrosses

Un diagnostic écologique positif bien qu'hétérogène selon les milieux

Les **pelouses calcaires** présentent un état de conservation ou « état de santé » variable selon la nature même de ces pelouses.

Les **pelouses très sèches** sont dans un **bon état de conservation** : elles sont stables et présentent une faible dynamique de colonisation par les arbustes.

Les **pelouses sur sols marneux** sont dans un **moins bon état de conservation** : elles connaissent une forte dynamique de colonisation arbustive qui constitue une véritable menace pour le maintien de ces milieux à la flore particulière et à forte valeur patrimoniale.

Les **milieux rocheux**, et notamment les éboulis, sont **bien répartis** sur le site et occupent des **surfaces significatives** ce qui permet le développement d'une **flore et d'une faune à haute valeur patrimoniale**. Seuls quelques petits secteurs sont détériorés par des dépôts de déchets sauvages (pneus...).

Les **forêts de feuillus** ne sont que très **faiblement majoritaires** sur le site par rapport aux résineux qui restent bien implantés. Ces **résineux** constituent une **menace** pour les **pelouses calcaires** car les pins se disséminent très facilement et contribuent à la fermeture des milieux ouverts et ainsi à la disparition des espèces animales et végétales qui y vivent. Par ailleurs, les résineux sont plus fortement **sensibles aux risques d'incendies** et facilitent la propagation de ces derniers.

Les **fruticées à buis** sont largement implantées sur l'ENS. Même si elles ne constituent pas un milieu majeur en termes de biodiversité, elles **participent largement à l'identité paysagère** des coteaux de Plombières-lès-Dijon et Talant. Depuis plusieurs années, ces fruticées sont largement touchées par la prolifération de la Pyrale du buis, papillon dont la chenille se nourrit des feuilles du buis et affaiblit grandement les pieds ce qui pourrait peut-être modifier durablement les paysages de l'ENS.



Pelouse embroussaillée

G. Doucet - CENB

L'ENS est un espace largement fréquenté, notamment pour plusieurs activités sportives de pleine nature : course d'orientation, randonnée, VTT... Si la majorité d'entre elles ne semble **pas** avoir d'**impacts négatifs significatifs** sur le patrimoine naturel, certaines de ces pratiques lui portent cependant atteinte sur des secteurs localisés et bien identifiés comme la Folle pensée.

Outre les milieux naturels présentant de forts enjeux en termes de préservation de la biodiversité, l'ENS des «Pelouses et combes de la vallée de l'Ouche» inclut un ensemble d'**espaces verts, véritables tampons entre les milieux naturels et urbains**. Ces espaces sont des zones de circulation et de dispersion des espèces et à ce titre sont des corridors écologiques importants à l'échelle de l'ENS.

Il ressort de l'analyse de ce diagnostic écologique **3 grands enjeux** :

- le **maintien des surfaces de pelouses** et notamment des faciès marneux ;
- la **conversion des peuplements résineux** en boisements feuillus ou en milieux ouverts ;
- La **compatibilité des activités humaines avec la préservation** du patrimoine naturel du site.

DES MESURES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'ENS

Les mesures de gestion proposées pour les pelouses et combes de la vallée de l'Ouche sont mises en œuvre en partenariat étroit avec les communes de Plombières-lès-Dijon et Talant et le Conseil Départemental de Côte-d'Or.

Les budgets prévisionnels mentionnés ci-dessous sont calculés pour toute la durée du plan de gestion, soit 10 ans.

• Une gestion pastorale et mécanique pour restaurer et entretenir les pelouses calcaires

Le **pâturage extensif** des pelouses est l'un des moyens les plus efficaces pour garantir la préservation de ces dernières. Sur l'ENS, l'enjeu est d'assurer la mise en place de ces pratiques sur l'ensemble des **pelouses marneuses** notamment. Le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne** fera intervenir son **propre troupeau** sur ces pelouses mais travaillera également à la recherche de partenaires agricoles pour mener à bien cette action. Parfois, cet entretien par pâturage doit être accompagné d'**opérations mécaniques de restauration ou entretien** comme le **broyage** afin de **lutter contre l'envahissement par les arbustes** et pour éliminer les semis de résineux. Une partie de ces travaux pourra être réalisée par l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne alors qu'une autre pourra être prise en charge par la commune de Talant.

Lieux-dits principalement concernés par ces opérations de restauration et d'entretien des pelouses : En Chaumont, Folle pensée
Budget prévisionnel : pour l'entretien mécanique : 8 500 €
pour l'entretien par pâturage et son suivi : 43 200 €
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026 (hors de la période de reproduction de la faune et hors de la saison végétative des plantes)



Le troupeau du Conservatoire sur le site
J. Dandouau - CENB

• Des travaux forestiers pour réduire la part des résineux

Il existe plusieurs secteurs forestiers où les **résineux** sont bien **présents**. Afin de **limiter leur pouvoir de colonisation** et les risques d'incendies, il convient de **couper ces résineux**. *A contrario*, les **peuplements feuillus** ne feront **pas l'objet d'interventions** et l'objectif est de les laisser évoluer afin d'**augmenter la part de bois morts** puis de suivre leur **naturalité**.

Lieux-dits principalement concernés par les coupes de résineux : En Chaumont, Folle pensée, Mont Calvaire
Budget prévisionnel : 27 750 €
Calendrier prévisionnel : 2018 à 2023



Les pins menacent les pelouses de fermeture
G. Doucet - CENB

• Des travaux de nettoyage pour redonner un caractère plus naturel au site

Il subsiste sur l'ENS un nombre certain de **déchets d'origine humaine** (pneus, bidons) qui dégradent son état de conservation et son caractère paysager. Des **campagnes de nettoyage** seront organisées afin d'éliminer ces déchets. Les communes seront des partenaires importants pour la réalisation de cette action mais des chantiers nature seront également réalisés.

Lieux-dits principalement concernés par ces opérations de nettoyage : Les Novales, Folle pensée
Budget prévisionnel : 9 750 €
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2021



Dépôt sauvage de pneus sur le site
G. Doucet - CENB

• Des aménagements de découverte et des animations pour sensibiliser à la vulnérabilité du patrimoine naturel

Afin de **mieux faire connaître le patrimoine naturel de l'ENS**, plusieurs actions sont envisagées en direction de différents publics.

Pour le **grand public** et les **usagers du site**, les actions suivantes sont programmées :

- Réalisation d'une **étude de valorisation** des différents patrimoines de l'ENS,
- Mise en place d'**aménagements de découverte** sur le site (panneaux d'entrée dans le site, pupitres d'interprétation, etc.)
- Création et mise à jour d'**outils de communication** pour mieux faire connaître le site et son patrimoine. (dépliants, visite virtuelle, etc.)
- Propositions d'**animations et chantiers nature**

Pour ce qui est des **scolaires**, des **programmes d'animations sur le site** ou en lien direct avec celui-ci seront proposés aux différents **établissements scolaires** des communes de **Talant** et **Plombières-lès-Dijon**.

Budget prévisionnel : 95 800 €
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



Animation grand public

G. Doucet - CENB



Animation scolaire

C. Forest - CENB

• Une concertation locale pour concilier au mieux les différents usages sur les sites

Pour préserver au mieux les richesses des sites, il est primordial d'**informer** et d'**impliquer les acteurs locaux dans les actions de gestion**. Les réflexions conduites sur le site sont donc menées en concertation avec les élus des communes, les services du Département et les différents partenaires dont notamment les associations de sports de plein air et les acteurs du tourisme.

Budget prévisionnel : 4 500 € / an
Calendrier prévisionnel : 2017 à 2026



Réunion de travail traitant des usages

G. Doucet - CENB

• Une consolidation de la maîtrise foncière pour augmenter la cohérence du périmètre de gestion

Le parcellaire maîtrisé par le Conservatoire et les communes est morcelé. Une **animation foncière** est nécessaire pour essayer de **faire évoluer les maîtrises foncières et d'usages** et d'ainsi optimiser la gestion.

Budget : 8 400 € (hors coût éventuel d'acquisition de parcelles)
Calendrier de réalisation : 2017 à 2020

• Des actions de suivis pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place

Pour gérer au mieux les milieux naturels, il est important de bien en connaître les espèces et leurs réactions aux différentes opérations mises en place. Il s'agit alors :

- d'**assurer un suivi régulier** de la biodiversité notamment des espèces menacées ;
- de **pallier le manque de données** concernant certains groupes faunistiques plus méconnus ;
- de **réajuster** au besoin les **opérations de gestion**.

Budget prévisionnel : 77 300 €
Calendrier de réalisation : 2017 à 2026



Suivi scientifique sur le terrain

G. Doucet - CENB

LA POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

La Côte-d'Or présente un **patrimoine naturel et paysager riche**, comprenant des espaces aux fonctionnalités écologiques indispensables pour le maintien de milieux et d'espèces animales et végétales remarquables.

Dans un but de **préservation de ce patrimoine collectif** dont la nécessité de transmission est reconnue, le Conseil Départemental a engagé, fin 2005, une **politique des Espaces Naturels Sensibles**.

Pour cela, il s'est doté des deux outils dont il dispose depuis la loi du 18 juillet 1985 : la **taxe d'aménagement** et le **droit de préemption**.

Depuis le vote, le 18 novembre 2011, du **Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS)**, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a engagé un travail de préservation du patrimoine naturel sur son territoire. Cet engagement a été réaffirmé lors du vote de son nouveau Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles et de la Biodiversité (SDENSB), le 26 mars 2018. Ce nouveau schéma s'inscrit dans la continuité du premier et de nouvelles actions ont été définies en concertation avec les acteurs du territoire et confortent le **rôle intégrateur et transversal de la politique départementale en faveur de la biodiversité**.

Un Schéma Départemental des ENS et de la Biodiversité pour 8 ans (2018-2025)

Pour atteindre son objectif de gestion cohérente à l'échelle départementale, le Département s'est fixé **trois objectifs stratégiques** :

- **Préserver la faune, la flore, les habitats naturels et les paysages patrimoniaux** de Côte-d'Or, dans une démarche concertée avec les partenaires ;
- **Accompagner les acteurs du monde rural** porteurs de projets en phase avec les enjeux naturels de Côte-d'Or ;
- **Sensibiliser les habitants** de la Côte-d'Or à la richesse de leur patrimoine naturel.

Cette stratégie consiste à ne pas juxtaposer un nouvel outil ou se substituer aux actions existantes mais au contraire à compléter ces dynamiques, les accompagner voire les encourager et ce, qu'elles émanent de naturalistes ou d'acteurs du monde rural, considérés comme les premiers gestionnaires du territoire. En outre, ces priorités mettent en exergue un levier essentiel pour progresser dans la sauvegarde du patrimoine naturel du département : la sensibilisation des publics.

Pour en savoir plus

<https://www.cotedor.fr/votre-service/environnement/preservation-de-la-biodiversite/les-espaces-naturels-sensibles-en-cote>



Carte des ENS en Côte-d'Or en 2018



Pelouse sèche



Zone humide



Prairie inondable



Milieu forestier

DES COMMUNES PARTENAIRES

Les communes de Plombières-lès-Dijon et Talant sont des partenaires privilégiés de la mise en œuvre des actions prévues dans ce plan de gestion.



TALANT

Plombières-lès-Dijon



Des questions sur le site et sa gestion ?

Vous pouvez contacter le Chargé de missions territorial de la Côte-d'Or du CENB :

Guillaume DOUCET

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Fényay
Tel : 03 80 79 25 99

guillaume.doucet@cen-bourgogne.fr

www.cen-bourgogne.fr

Document réalisé par :



avec le soutien financier de :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Photos de couverture :

Marguerite de la Saint-Michel et paysage de l'ENS : G. Doucet - CENB / Mante religieuse : C. Foutel - CENB